

Horaires et cours de la semaine

8 novembre 2025 – 17 Hechvan 5786

VAYERA
CHABBAT MONDIAL

Allumage dès 16h11
Entrée : 16h54 Sortie : 17h59

PRESENCES DU GRAND RABBIN

Vendredi soir : Min'ha / Maariv
Beth Yaacov

Samedi matin : Cha'harit
Maison Juive Dumas

Samedi soir : Min'ha / Séouda Chlichit
Maison Juive Dumas

HORAIRES DES PRIERES

		SYNAGOGUE BETH YAACOV	SYNAGOGUE DUMAS
Vendredi 7 novembre	Maariv (chir hachirim 17h45)	18h00	18h00
Samedi 8 novembre	Cha'harit suivi d'un kidouch	9h30 *	9h00
	*Présence Rav J. Toledano et Rav E. Ackermann		
	Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 17h11)	16h30	16h00
	Maariv	17h59	17h59
Semaine	Cha'harit	7h15 (lundi et jeudi)	7h00
	Min'ha du lundi au vendredi		13h30
	Maariv du dimanche au jeudi		19h00
	Cha'harit dimanche et jours fériés	8h00	8h00

COURS DE LA SEMAINE

Ce Chabbat

Min'ha suivi du cours et de Maariv
Rav Mikhaël BENADMON
16h00 : Syn. Maison Juive Dumas
« Le peuple juif est-il légitime sur la terre d'Israël selon la Torah ? »

Rav Eric ACKERMANN
16h30 : Syn. Beth Yaacov
« La descente ensemble du Moriah, fut-elle plus facile pour Abraham et Isaac que la montée ? »

Mélavé Malka sur inscription:
Avec le Rav Haïm KORSIA,
Grand Rabbin de France
20h00 : Syn. Beth Yaacov
«Espérer l'espérance pour le monde»

En ligne



Cours par Zoom
Par Rav Eric Ackermann
le lundi 10 novembre à
20h30 (et non 20h00)
Réunion 981.500.7804
Code CJ78QH

Cours hebdomadaires

Par Rav Mikhaël Benadmon

Dimanche, 9h00 à 10h00
Syn. Maison Juive Dumas
Commence ta semaine ParAcha
Etude hebdomadaire de la Paracha
de la semaine.

Mardi à 20h30
Syn. Hekhal Haness
Réflexion autour des grandes
questions de la pensée juive

NOS MEMBRES

Condoléances A la famille de M. Emile Ellberger z'l, décédé le 3 novembre 2025, époux de Mme Ariane Ellberger-Meyer et le père de Melissa et Eric Ellberger.
A la famille de Mme Myriam Dumtschin-Gomez z'l, décédée le 29 octobre 2025, mère de Noémie et Yaël Gomez z'l.
A la famille de Mme Ninon Lehmann z'l, décédée le 29 octobre 2025.

Mazal Tov À notre collègue et amie Mme Idit Ezrati-Lintz et M. Gregory Lintz et Sacha pour la Bar-Mitsva de leur fils et frère Raphaël le samedi 8 novembre 2025 à la Maison Juive Dumas.

« MAASSE AVOTH SIMAN LABANIM » *Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines*

Notre Paracha ne comporte aucun commandement des 613 Mitzvoth (commandements) de la Torah. Cependant, le Chlah-Hakadoch (Rav Yichayahou Horowitz 1565-1630) considère le « devoir d'hospitalité » mentionné dans le premier verset de notre Paracha, comme une Mitzva. En fait, ce n'est pas une Mitzva isolée, car elle participe de la 611^e Mitzva : « Tu marcheras dans les voies de D.ieu » (Deutéronome 28, 9 ; ainsi que 13, 5), ou une partie du commandement de « Marcher dans Ses voies - *Lalé'hêt bidra'hav* » (Deutéronome 30, 16). En effet, nos Sages soulignent dans le Traité de Sotah (14a) que « marcher dans Ses voies » signifie imiter D.ieu à travers des actes, tels que :
Habiller les dévêtus, comme D.ieu le fit avec Adam,
Rendre visite aux malades, comme D.ieu le fit au début du texte de notre Paracha,
Réconforter les endeuillés, comme D.ieu le fit avec Yitzhak,
Et enterrer les morts, comme D.ieu le fit avec Moché.
Ainsi, nous réalisons que la Torah est « **Acte de bonté** » du début à la fin. Au début, D.ieu offre des vêtements à Adam et à la fin, D.ieu enterre Moché.

Le fait que D.ieu rende visite à Avraham, par le biais de 3 anges, n'est pas anodin. Alors qu'Avraham, dont la tente s'ouvrait vers toutes les directions, qui tenait à accueillir le monde en permanence, était au troisième jour de sa circoncision... jour le plus douloureux. Et pourtant, la visite des anges est interprétée comme une visite dont le motif n'est pas mentionné dans le texte. Cette gratuité la caractérise. D.ieu place l'hospitalité et le rapport à l'autre comme la *condition sine qua non* au rapport à Lui. Selon la 611^e Mitzva qui exige d'imiter D.ieu, notre Paracha invite concrètement à rendre visite aux personnes en souffrance.

En somme, tout le livre de Béréchit, ce « **Séfer Hayachar** », premier livre de la Torah, nous enseigne comment nous devons nous comporter : « **Maassé Avoth siman labanim** ». L'attitude de nos ancêtres, hommes de « **droiture** », doivent guider nos propres chemins de vie. Les Mitzvot sont pratiquement absentes du premier livre de la Torah. Nous devons d'abord apprendre à nous conduire convenablement, avant d'assister à la Révélation divine. Notre Paracha rappelle la singularité et la valeur unique de chaque être créé à l'image de D.ieu.

En définitive, la Torah ne peut se transmettre qu'à travers les valeurs d'humilité, de recherche active du bien d'autrui et de solidarité.